Département de
Haute-Saône

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU TRIANGLE VERT**

Document arrêté

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. Annexes

5.1.2 Plans des servitudes d'utilité publique

Échelle: 1/5000 ème

Pièce N°5.1.2.11

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire : 03/07/2025

Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 -
initiativead25@orange.fr

Légende

- ▬ Limite de commune
- A.4 Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- A.5 Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

AC.1 Servitudes de protection des monuments historiques

- ✱ AC.1 Monument Historique
- ☐ AC.1 Périmètre de protection des monuments historiques

AS.1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des eaux potables et minérales

- ☐ AS.1 Périmètre de protection immédiat
- ▨ AS.1 Périmètre de protection rapproché
- ▨ AS.1 Périmètre de protection éloigné
- EL.7 Servitudes d'alignement des voies publiques
- ☐ I.1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques
- I.3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques
- I.4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

PM.1 Servitudes relatives aux Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

- ▦ PM.1 Zone Bleue
- ▦ PM.1 Zone Rouge
- ▨ T.1 Servitudes relatives aux voies ferrées
- ☐ T.7 Servitudes relatives aux relations aériennes : servitudes inhérentes à la B.A 116

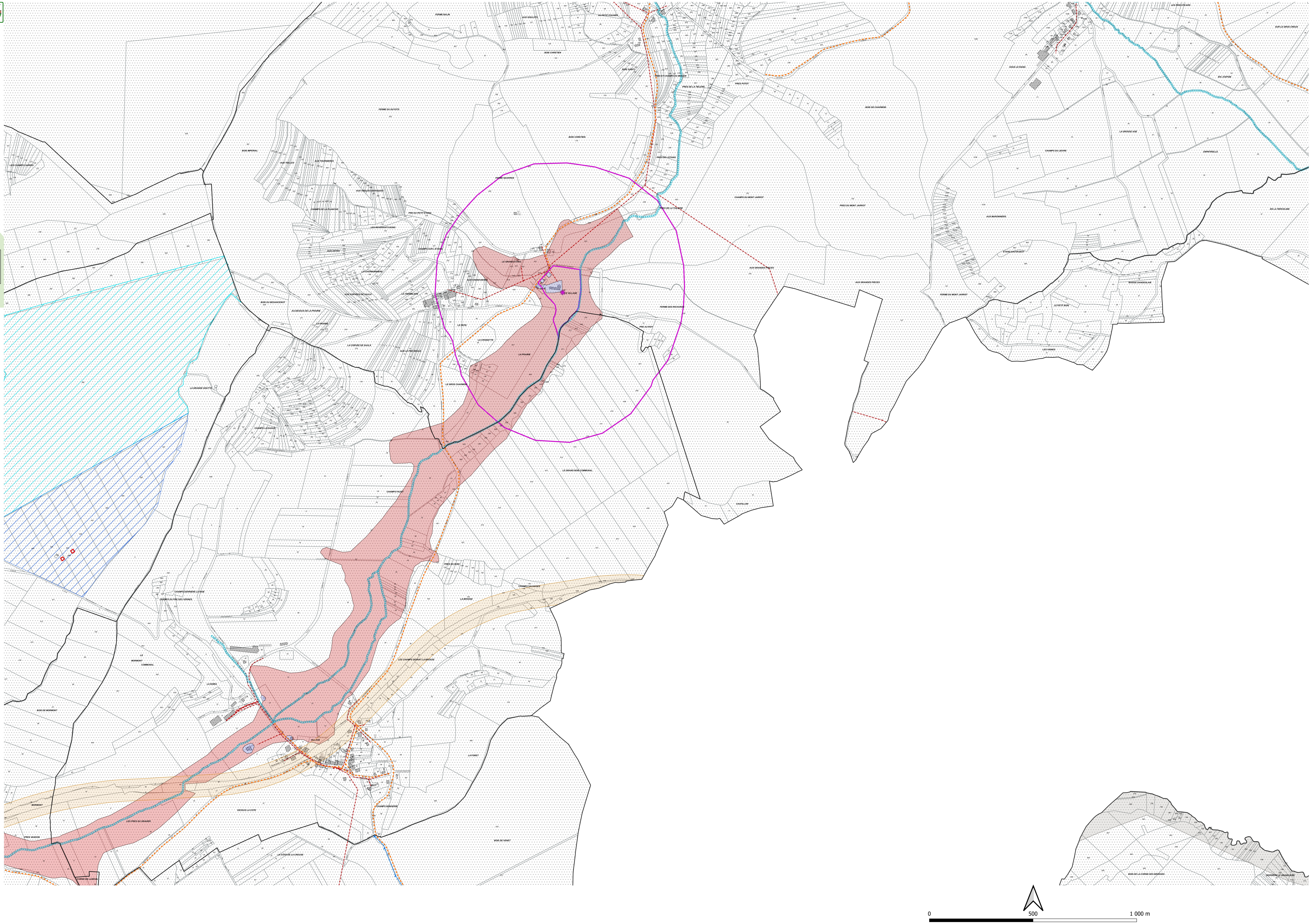

Plan du territoire intercommunal